

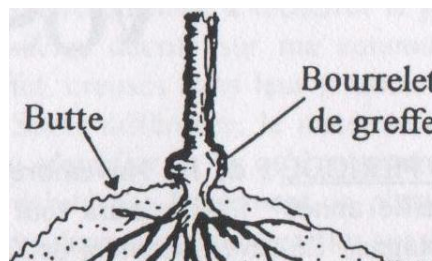
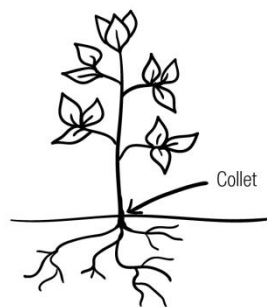


Planter à la bonne profondeur

Le collet ou le point de greffe

Deux parties importantes à connaître avant la plantation, elles serviront pour estimer la bonne profondeur du trou de plantation.

Le collet : qui est situé entre les racines et la tige ou le tronc. Il se différencie par une texture ou une couleur différente. Sur une plante à racines nues, parfois la marque du niveau du sol dans lequel il était planté, en pépinière est visible, le collet se situe juste au-dessus.

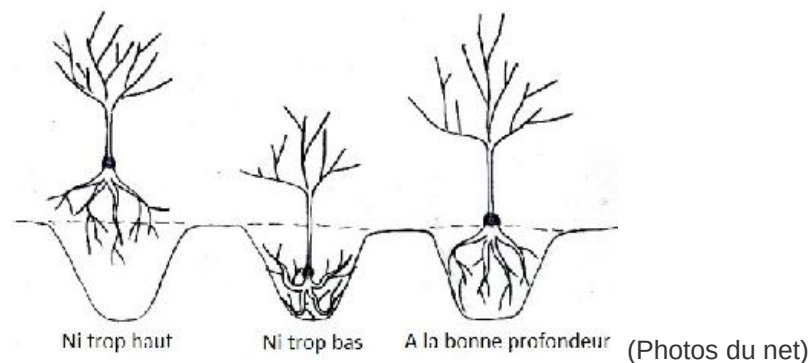


(Photos du net)

Le point de greffe : le point de greffe est la réunion entre le porte-greffe et le greffon. Il est identifiable facilement, il forme un bourrelet situé à la base du tronc ou de la tige. Les arbustes fruitiers peuvent être greffés, certains légumes comme les aubergines, concombres, melons, poivrons, tomates, peuvent également être greffés.

Une règle

En jardinage, pour réussir une plantation, **il ne faut ni enterrer le collet, ou le point de greffe, ni le placer trop en hauteur. La bonne distance se situe au ras du sol.**



Sous terre

Le collet est une partie fragile de la plante. **S'il est enterré**, il peut arriver que celui-ci pourrisse ; les échanges entre la partie souterraine et les parties aériennes ne se font plus ; la mort de la plante est alors inévitable.

Trop aérien

Il n'y a que peu de chance, lors de la plantation, pour qu'une plante se trouve avec le collet situé trop haut par rapport au niveau du sol. **L'ancrage dans le sol serait bien trop précaire.**

Astuce

Pour planter à la bonne profondeur, **improvisez un niveau en posant le manche de votre bêche ou fourche, à plat**, en travers du trou de plantation, avant de le remplir de terre. **Le collet ou le point de greffe devra se situer juste en dessus.**

Cas particuliers

Au potager, certains légumes ne sont pas concernés par cette règle.

Collets flottants

Les légumes fragiles, sensibles au pourrissement du collet, doivent être plantés « collet flottant » le collet « flotte au vent » au-dessus du sol. Cela concerne **les laitues, les chicorées et les fraisiers, également les artichauts et les betteraves.**

Pour les légumes greffés, comme **les tomates (maintenir le point de greffe éloigné de la surface du sol, afin d'éviter les contaminations par les bactéries présentes dans la terre).**

Collets enterrés

D'autres légumes **doivent être profondément enterrés, collet compris,** cela concerne certains légumes racines, dont on consomme la partie souterraine **comme les poireaux,** et certains légumes au fort développement aérien, tels **les choux, aubergines, poivrons, tomates, fenouils bulbeux...**



Bonne culture

Fiche :  2020 JDN jardins-du-nord.com